

RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES DES MODULES D4.41, D4.42 ET D4.43

I. Présentation générale

L'objectif général de ces trois modules peut s'exprimer de la façon suivante:

"Concevoir, mettre en oeuvre et évaluer un projet d'animation-nature pour un public déterminé". Ces trois modules ne respectent pas, comme dans l'autre spécialité "Gestion des espaces naturels", le déroulement chronologique d'un projet, de sa conception à son évaluation. Ils insistent donc davantage sur les concepts, les méthodes et les techniques indispensables à ce processus d'animation-nature.

- . Le premier module, D4.41, identifie différents publics et leurs demandes, présente des méthodes d'interprétation de la nature et les techniques de médiation et de communication appropriées. Il est donc dominé par une discipline: l'éducation socio-culturelle, mais qui se met au service de l'animation-nature.
- . Le deuxième module, D4.42, montre comment des techniques de médiation peuvent s'allier à une culture naturaliste pour construire un projet d'animation-nature. Il comprend donc, à parts presque égales, deux matières: la biologie et l'éducation socio-culturelle
- . Le troisième module, D. 4.43, présente les outils nécessaires à la gestion et à la promotion d'activités d'animation-nature. Il s'agit donc du suivi financier et administratif d'un tel projet. Les Sciences économiques règnent dans ce module tout en restant consacrées à l'appui d'un projet d'animation-nature.

Ce référentiel de diplôme est donc moins conceptuel, moins méthodologique que celui de la spécialité "gestion des espaces naturels", donc plus accessible, plus intelligible pour les équipes pédagogiques. Il faut toutefois remarquer que l'animation-nature a eu le temps de se forger ses méthodes, ses outils et ses concepts; est moins polémique et conflictuelle que la "gestion des espaces naturels". Cette dernière, de création très récente, n'a pas pu se construire son corps de références et vit donc d'emprunts faits au dépens de champs disciplinaires et professionnels variés.

Cependant, certaines parties de ces trois modules pourront paraître imprécises. En effet, il est impossible de trier, de choisir entre toutes les techniques d'animation-nature, dans l'inépuisable "culture naturaliste". Pour ces deux domaines, le fil directeur qui a été privilégié est méthodologique. Il nécessitera des adaptations en fonction des études de milieu en particulier. Par exemple, les milieux montagnards:

- . se prêtent bien à une discussion de la valeur et des limites de certaines notions fondamentales d'écologie présentées par ailleurs: stratégies r et K, écosystème juvénile et mûre, éco-complexe...
- . permettent d'identifier les publics particuliers, très saisonniers qui parcourent les montagnes: leurs représentations de la nature, leurs attentes, leurs comportements...
- . sont l'occasion de cerner la diversité de leurs acteurs, la complexité de leurs relations actuelles et/ou passées: agriculteurs, randonneurs, forestiers, chasseurs, bergers, artisan, promoteurs immobiliers...
- . autorisent la prise de conscience de la richesse de leurs sujets d'animation-nature: faune et flore montagnarde et alpine, paysages, l'habitat traditionnel, contes et légendes...
- . permettent enfin de proposer des activités d'animation-nature adaptées à ces publics: promenades ou randonnées, lecture de paysages, découverte de traces d'animaux, visite d'une bergerie ou d'un chalet ou d'un vieux moulin...

II. Recommandations pédagogiques du module D4.41:

Une partie du titre de ce module mérite une explication. En effet, qu'appelle-t-on "interprétation de la nature"?

Ce terme, assez ancien puisque créé à la fin du XIX^e siècle aux Etats-Unis, a été précisé et conceptualisé en 1957 par TILDEN E. dans un ouvrage-clef "Interpreting our heritage". Ce terme est passé dans le langage usuel au Québec et dans les pays anglo-saxons. L'interprétation de la nature est "*l'art de communiquer la signification et la valeur d'un lieu à ceux qui le visitent*". L'interprétation est donc une "*activité qui s'intéresse à des lieux d'importance naturelle ou historique pour qu'ils soient sagement gérés et développés et pour que le public les comprenne et y prenne plaisir*" (cf. TILDEN E. et CARTIER J.). Elle repose sur plusieurs principes dont voici les plus importants:

- "*l'information seule n'est pas de l'interprétation. Celle-ci est une révélation basée sur l'information;*
- "*l'interprétation cherche plus à provoquer qu'à instruire;*
- "*l'interprétation est un art qui en combine beaucoup d'autres... Tout art peut s'enseigner...*
- "*l'interprétation doit tâcher de présenter un tout plutôt qu'une partie et s'adresse à l'homme tout entier...*"

(cf. TILDEN). En conséquence, l'interprétation de la nature doit toujours faire appel à un trait de la personnalité .

L'animateur-nature est celui qui "interprète" la nature. Il faut entendre par là qu'il sait en donner une traduction adaptée à un public défini. L'interprétation de la nature est donc une activité qui consiste à "faire parler la nature".

Cela suppose un ensemble de méthodes, d'outils et de techniques mis en oeuvre dans une démarche. L'animateur y est toujours présent même si la communication avec le public, la " médiation" , peut s'effectuer à l'aide de supports adaptés: une exposition, des jeux, un montage audio-visuel, une excursion... Cette démarche doit faire appel en permanence aux règles élémentaires de la transmission pédagogique. Elle est centrée sur le groupe, le public: ses centres d'intérêt, ses connaissances, ses représentations. Elle est, chaque fois que possible, participante: elle vise à impliquer directement chaque personne en faisant appel à son vécu et son expérience. La fonction d'animation-nature est donc avant tout une fonction incitative qui exige des qualités de création, d'adaptation et de communication.

L'ensemble de cette réflexion permet de comprendre en particulier l'architecture du module D4.41.

- . Pour s'adresser à un trait de la personnalité, pour qu'un individu prenne du plaisir, il faut identifier des publics: leur psychologie, leur sociologie, leurs comportements, leurs attentes... (objectif pédagogique 1)
- . L'interprétation de la nature fait appel à des méthodes particulières: activités de pleine nature, approche sensible, éveil à la curiosité... (objectif pédagogique 2)
- . Des outils d'interprétation et de médiation sont présentés dans l'objectif pédagogique 3: matériel d'observation, guides et ouvrages spécialisés, activités ludiques, produits de communication, lieux d'interprétation...
- . L'objectif pédagogique 4 présente les situations de communication propres à l'animation-nature.

Cet ensemble nécessite des dédoublements importants d'effectifs pour les sections de plus de 24 élèves, évalués globalement à:

- . 45 heures pour l'éducation socio-culturelle
- . 25 heures pour les sciences et techniques professionnelles de l'aménagement .

Objectif 1: Cet objectif doit pouvoir aider à identifier et caractériser de façon la plus complète possible les différents publics et leurs demandes.

Les notions de psychologie, de sociologie des groupes et des loisirs devront être abordées de façon approfondie. Les relations avec l'objectif pédagogique 1 du module D3.2 sont évidentes.

La typologie des espaces naturels permet de croiser les données précédentes, de déterminer de façon plus précise les attentes des différents publics.

Objectif 2: Il s'agit avant tout d'analyser des pratiques afin que les outils et les supports abordés dans objectif pédagogique suivant trouvent leur place dans des démarches cohérentes et réfléchies. L'opportunité de l'utilisation du milieu est laissée à l'appréciation de l'équipe pédagogique.

Objectif 3: Il est impératif que chaque étudiant s'initie à l'utilisation de l'ensemble des outils et supports énumérés dans les sous-objectifs 31 à 36.

Objectif 4: Au delà de la formation dispensée dans le domaine D2, il s'agit ici d'opérer un travail en profondeur concernant les capacités de relation orale et corporelle de l'étudiant en relation directe avec son futur métier d'animateur-nature. La phase d'identification et d'analyse devra très vite déboucher sur une mise en situation qui pourra faire l'objet d'un stage intensif, conduit par des spécialistes.

Les termes utilisés: lecture expressive, jeu dramatique, improvisation correspondent à des méthodes et techniques clairement répertoriées qui ont en commun le refus d'une approche mécaniste du travail vocal et corporel.

III. Recommandations pédagogiques du module D4.42

Le module: "Histoire naturelle et techniques de médiation" repose sur une double exigence méthodologique:

- . L'approche naturaliste devra toujours intégrer dans une perspective "ethno-scientifique" les représentations et les pratiques humaines liées à son champ d'observation,

- . L'acquisition d'une culture naturaliste n'aura de sens qu'au travers d'une médiation professionnelle qui s'exerce dans un contexte et pour un public déterminés.

Ce module associe donc deux disciplines: la biologie et l'éducation socio-culturelle dans le but de concevoir et de réaliser une activité d'animation-nature.

Il comprend donc deux parties essentiellement méthodologiques:

- . La première est, dans des situations locales concrètes, l'acquisition d'une culture naturaliste (objectif pédagogique1).
- . La deuxième fait appel aux contenus du module précédent : méthodes et outils d'interprétation, situations de communication... dont l'association avec la culture naturaliste permet une véritable interprétation de la nature et la réalisation concrète d'une activité d'animation-nature (objectif pédagogique 2).

Ce module nécessite également de nombreux dédoublements d'effectifs pour les sections de plus de 24 élèves , évalués globalement à:

- . 40 heures pour la biologie
- . 20 heures pour l'éducation socio-culturelle .

Objectif 1: Sous-objectif 11: L'approche naturaliste est prioritairement une approche de terrain fondée sur l'observation minutieuse, attentive, détaillée du sujet d'étude. Les moteurs en sont la curiosité, le désir et le plaisir de découvrir. Le choix du sujet est le plus souvent instinctif et subjectif mais les démarches procèdent de l'esprit scientifique, c'est à dire de la volonté d'établir la réalité des phénomènes dans les limites du possible. La lisibilité directe de ces phénomènes est limitée. La compréhension, l'explication de ce que l'on voit passe rapidement par l'hypothèse et l'expérience. Le naturaliste, personnage de terrain, doit acquérir rapidement la conscience de ses limites et savoir se documenter pour avancer.

Le choix d'un sujet naturaliste n'a pas de relation avec son intérêt ou son importance dans la hiérarchie des valeurs scientifiques. C'est la motivation du naturaliste pour le sujet dans le site considéré qui sera déterminante.

Du strict point de vue des sciences de la nature, les sources d'information indirectes sont à rechercher principalement dans les ouvrages de détermination et d'identification spécialisés. Ceci est donc en relation étroite avec le module D4.1.

Si l'on accepte l'idée que *"le point de vue du naturaliste est celui qui confronte les ressources faunistiques et floristiques d'un territoire avec les savoirs et les pratiques de la société qui en use, mettant l'accent sur les divers contextes de la connaissance et de l'adaptation écologique"* (cf. BROMBERGER Ch. et LENCLUD G. cités dans les Savoirs naturalistes populaires, Actes du Séminaire de Sommières, 1983), le naturaliste fera émerger des centres d'intérêt qui pourront inclure les pratiques et les représentations populaires, les mythes et croyances, les histoires relevant de l'imaginaire collectif.

Observons que le cadre défini par la citation qui précède doit être élargi aux phénomènes géologiques, voire cosmologiques, dans la mesure où ils sont localement identifiables.

Nous venons de décrire une attitude vis à vis de la nature qui spécifie un certain nombre de méthodes d'approche très concrètes et limitées dans leur prétention. L'apprentissage ou le développement de cette attitude passe par le choix d'une situation pertinente par l'équipe pédagogique. Après l'étude sommaire de cette situation, un cas plus précis sera choisi pour servir de base méthodologique à l'élaboration d'une monographie répondant à la définition donnée ci-dessus. La conduite de ce travail didactique mettra en valeur le va-et-vient constant entre les observations de terrain et la recherche documentaire, la nécessité des mises en commun autour de la documentation recueillie.

Sous-objectif 12: Il s'agit pour l'étudiant de réaliser en vraie grandeur une étude naturaliste dans l'esprit décrit précédemment. Le cas sera choisi en plein accord avec l'étudiant mais dans l'environnement de l'établissement pour d'évidentes raisons de faisabilité. On organisera avec une périodicité appropriée des séances de confrontation des expériences et des méthodes dans une optique d'enrichissement mutuel, sans dilution des responsabilités individuelles. A terme, chaque étudiant aura à présenter au groupe le produit fini de ses investigations.

Ce sous-objectif est l'occasion de concrétiser dans une situation professionnelle réelle les techniques de documentation (cf. module D2.2) et certains concepts présentés dans les modules D4.1 et D4.2.

Objectif 2: Il s'agit de réaliser l'adéquation entre les exigences scientifiques et naturalistes d'un thème d'une part, et, d'autre part, la démarche que l'on se propose d'utiliser pour un public donné et pour un support de médiation appropriée. Donnons trois exemples:

- . Soit un site géologique particulier, une carrière abandonnée, dont les murs-terrains sont peuplés d'une flore d'orchidées exceptionnelle. Soit un public ayant une formation scientifique, un public de connaisseurs. On mettra sur pied une excursion botanique à faible effectif, centrée sur les concepts d'espèce rare, de curiosité botanique, de protection d'un site, excursion à caractère confidentiel. La préparation exigera une bonne connaissance des espèces et la mise en place d'une documentation appropriée et précise.
- . Soit dans un paysage un affleurement de marnes à Ammonites pyriteuses, d'accès plus ou moins difficile. Soit un public d'adolescents. La récolte de beaux échantillons peut servir de moteur à une randonnée à caractère sportif. Sur place, la nécessité de prélever avec modération sera explicitée. Une bonne connaissance de l'histoire géologique du paysage sera indispensable pour raconter comment on peut trouver dans une région montagnaise des fossiles marins.
- . Soit une recherche concernant les rapaces nocturnes et un public scolaire, du C.E.1 à la 6^e. Une exposition légère et adaptée à l'itinérance pourra être réalisée, présentant l'ensemble des espèces: morphologie, habitat, régime alimentaire... En complément, une animation d'une heure, dans la classe, en relation avec l'enseignant, pourra être construite en développant, par exemple, une espèce particulière.

Dans tous les cas, il s'agira, pour l'étudiant ou le groupe d'étudiants, de préciser et d'enrichir ses connaissances sur un thème précis tout en élaborant le support qui lui permettra une médiation avec un public. Il choisira le support en fonction du thème, mais aussi avec le souci d'acquérir parmi l'ensemble des outils d'interprétation et de médiation présentés dans l'objectif pédagogique 3 du module D4.41 un pôle de compétence dans une technique particulière.

Sous-objectif 21: L'équipe pédagogique devra être en mesure de fournir aux étudiants les moyens matériels nécessaires à l'élaboration des supports de médiation, au niveau d'exigence que le métier d'animateur – nature suppose. Les techniques choisies devront faire l'objet d'un véritable apprentissage, avec l'ensemble du matériel nécessaire. Une liste des équipements nécessaires est jointe aux présentes recommandations.

Sous-objectif 22 et 23: Le support peut s'élaborer en petits groupes ou individuellement si les conditions le permettent. Il pourra s'inscrire dans le projet d'animation-nature, objectif pédagogique 2 du module D4.43, sans pour autant se substituer à ce projet qui est plus global. Le cas étudié individuellement dans l'objectif pédagogique 12 de ce module pourra inspirer le thème nécessaire à ce travail .

IV. Recommandations pédagogiques du module D4.43

Ce module traite le suivi financier et administratif d'un projet d'animation-nature, de sa conception à son évaluation. Comme son titre et son objectif général le laissent présager, il est divisé en deux parties.

- . La première partie présente le cadre juridique et légal d'une structure d'animation-nature, puis propose des notions de comptabilité et des outils comptables indispensables, non seulement à la gestion de cette structure, mais également au suivi des activités d'animation-nature qu'elle offre (objectif pédagogique 1),
- . La deuxième partie, qui correspond à l'objectif pédagogique 2, analyse de façon linéaire un processus d'animation-nature, de sa conception à son évaluation sur tous les plans: financier, administratif et pédagogique.

Ce module exige des dédoublements d'effectifs pour les sections de plus de 24 élèves, évalués globalement à 30 heures en comptabilité – gestion.

Objectif 1: *Sous-objectif 111:* La structure choisie est l'association type loi de 1901. Les autres structures: syndicats, collectivités territoriales, contrats de pays... pourront faire l'objet d'interventions extérieures.

Sous-objectif 112: Après avoir introduit, dans un bref historique, la comptabilité, on s'attachera à présenter le plan comptable en vigueur. On précisera qu'un nouveau plan comptable pour les collectivités locales, les associations...devrait être mis en place pour le 1^{er} Janvier 1993.

L'enregistrement et le classement des opérations comptables se fera à partir d'exemples concrets, depuis l'élaboration du bon de commande jusqu'au règlement de la facture: bon de commande, bordereau de livraison, facturation.

L'établissement du compte de résultats doit permettre d'aborder les notions de charges et de produits. A partir d'exercices de compréhension, des documents de synthèse seront réalisés par les étudiants.

Le traitement comptable de la fiscalité donnera la possibilité de présenter des déclarations trimestrielles et la

régularisation annuelle de la T.V.A..

Les différents types d'amortissement seront évoqués.

Sous-objectif 113: On étudiera l'endettement global et à court terme. Le suivi de la trésorerie d'une structure est l'occasion d'aborder les notions de dépenses et de recettes, courantes et exceptionnelles.

Sous-objectif 115: Des apports complémentaires pourront être apportés sur la législation du travail, en complément du module D3.1.

Sous-objectif 121: Cette partie peut demander un temps de travail relativement long. Le temps qui y sera consacré devra être négocié. Il permettra une utilisation suffisamment large des plages pluridisciplinaires.

Les notions de coût de production, de prix de revient, de marges par activité, sont à conseiller, et permettront une étude comparative de stratégie.

L'appel aux différents partenaires financiers sera fortement lié au statut juridique des structures d'animation-nature.

Sous-objectif 122: Les notions de recettes et dépenses courantes ou exceptionnelles abordées dans l'objectif 113 seront pratiquées par le biais d'exercices d'application .

Sous-objectif 13: Cet objectif a pour but de préciser les moyens d'accompagnement du produit visé à travers les circuits de consommation.

Objectif 2: La notion de groupe est à l'appréciation de l'équipe pédagogique. Toutefois, des groupes de 3 à 5 étudiants semblent devoir être les plus efficaces. Plusieurs projets peuvent collaborer à une action globale autour d'un même thème. Cependant chaque groupe devra effectuer une démarche autonome, chaque étudiant devant, à terme, intégrer la démarche globale de la méthodologie du projet.

Un dossier – groupe semble être une possibilité intéressante d'évaluation de la démarche globale .

D'autres évaluations peuvent porter sur la réalisation finale, et individuellement sur une soutenance d'une partie du dossier (budget, partenaires, support de médiation...) ou un bilan personnel argumenté.

On peut aussi envisager la tenue régulière et individuelle d'un carnet de bord.

On notera enfin que l'objectif pédagogique 2 du module D4.42 peut s'intégrer dans cet objectif 2 du module D4.43.

Liste non limitative des outils indispensables à la mise en oeuvre de supports de médiation:

Matériel d'exposition:

- . panneaux modulables type caddy avec tablettes
- . spots d'éclairage, crochet ...
- . matériel fongible: carton, papiers divers, colles, lettres, logiciels adaptés...

Matériel de prise de vue:

- . photographie: appareils et accessoires adaptés pour la macrophoto, laboratoire photo équipé pour le noir et blanc
- . vidéo: caméscope, télévision, magnétoscope, lecteur de cassettes, matériel de montage vidéo

Matériel de prise de son:

magnétophones portables pour reportages et prises de sons – nature (micro, paraboles)

Matériel audio-visuel:

- . sonorisation: ampli, platines, micro, table de mixage,
- . appareils pour fondu – enchaîné, diaporama sonorisé (topage), projecteurs.

Matériel informatique et logiciels adaptés:

- . P.A.O.,
- . logiciels graphiques,
- . création d'images,
- . accessoires pour rétro – projection à partir d'un ordinateur.